FICHE DE POSTE



Secrétaire général.e

Sous l'autorité du président de groupe et du Bureau, le /la secrétaire général.e a pour mission d'organiser la stratégie parlementaire du groupe Écologiste - Solidarité et Territoires du Sénat.

• Rôles et missions :

- Coordination du travail législatif, organisation de la stratégie et de la vie du groupe (agenda, réunions de groupe, ordres du jour, convocations, compte-rendu, suivi des décisions, etc.).
- Gestion et management des ressources humaines du groupe et lien avec l'ensemble des sénatrices et sénateurs et leurs équipes.
- Supervision du budget du groupe et de sa gestion administrative (organisation des évènements, déplacements etc.).
- Gestion et supervision de la stratégie de communication et de relations presse du groupe ;
- Gestion des relations institutionnelles et extérieures du groupe.

• Compétences requises :

- Très bonne maîtrise du droit parlementaire et du processus législatif.
- Management d'équipe, gestion de ressources humaines et de structures.
- Sens politique, diplomatie, loyauté, discrétion et adaptabilité.
- Sens de l'organisation, des priorités, réactivité, proactivité et rigueur.
- Maîtrise des codes de la communication politique, de la communication numérique et de la relation presse.
- Maîtrise des enjeux liés à l'écologie politique.

• Profil recherché:

Collaborateur.trice de cabinet, équivalent catégorie A. Niveau master 2 (science politique, droit ou administration publique) avec expérience significative en tant que collaborateur de cabinet en collectivité, ministère ou au Parlement et expérience d'encadrement.

• Caractéristiques du poste :

- Temps de travail adaptable aux caractéristiques du travail parlementaire dans la limite de 151,67 heures par mois.
- Statut cadre en CDI avec période d'essai.
- Rémunération comprise entre 50 et 60k euros annuels nets selon expérience.
- Mise à disposition d'un téléphone portable et d'un ordinateur.
- Lieu de travail : Palais du Luxembourg, 75006 Paris. Déplacements ponctuels.

Candidatures à envoyer avant le 9 février 2024 à e.friess@ecologiste.senat.fr